

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MARS 2015

Avec la participation de M. LAMUR Christian, Trésorier de Saint-Claude

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

ASSAINISSEMENT

Chaque conseiller reçoit un exemplaire du compte administratif assainissement

le Maire M. ROCHET Christian, présente le compte administratif **par chapitre et quitte la salle pour le vote.**

Le compte administratif est accepté à l'unanimité pour un total de :

Fonctionnement

Dépenses :	+ 98 777.61 €
recettes :	+ 94 776.02 €
Déficit de fonctionnement 2014 :	- 4 001.59 €
Excédent exercice 2013	+ 17 474.34 €
Résultat de clôture 2014 :	+ 13 472.76 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	+ 83 234.10 €
Recettes	+ 91 197.21 €
Excédent d'investissement 2014 :	+ 7 963.11 €
Déficit exercice 2013	- 12 499.43 €
Résultat de clôture 2014 :	- 4 536.32 €

Résultat global de clôture du compte administratif assainissement 2014, excédentaire pour un montant de 8 936.44 euros

COMMUNE

Chaque conseiller reçoit un exemplaire du compte administratif commune

Le Maire M. ROCHET Christian, présente le compte administratif **par chapitre et quitte la salle pour le vote**

Le compte administratif est accepté à l'unanimité pour un total de :

Fonctionnement

Dépenses	+ 264 369.50 €
Recettes	+ 263 897.67 €
Déficit de fonctionnement 2014	- 471.83 €
Excédent exercice 2013 :	+ 57 881.02 €
Résultat de clôture 2014 :	+ 57 409.19 €

Investissement :

Dépenses :	+ 91 654.01 €
Recettes :	+ 87 096.29 €
Déficit d'investissement 2013 :	- 4 557.72 €
Résultat de clôture 2014 :	- 49 329.64 €

Résultat global de clôture du compte administratif commune 2014, excédentaire pour un montant de : 8 079.55 euros:

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Au vu de la synthèse du compte de gestion de chaque budget remise à tous les conseillers

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les comptes de gestion

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Excédent 2013 :	+ 44 973.78 €
Affectation au déficit d'investissement 2013 :	+ 27 499.43 €
Déficit 2014 :	- 4 001.59 €
Résultat global de clôture 2014 :	+ 13 472.76 €

Section d'investissement

Déficit 2013 :	- 12 499.43 €
Excédent 2014 :	+ 7 963.11 €
Déficit de clôture :	- 4 536.32 €

Considérant le déficit d'investissement, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter les sommes de :**

- **4 536.32 euros au compte 1068** pour solder le déficit d'investissement 2014
- **8 936.44 euros au compte R 002** en excédent de fonctionnement reporté pour la section de fonctionnement du budget primitif 2015

COMMUNE

Section de fonctionnement

Excédent 2013	+ 87 952.94 €
Affectation au déficit d'investissement 2013	- 30 071.92 €
Déficit 2014	- 471.83 €
Excédent de clôture 2014 :	+ 57 409.19 €

Section d'investissement

Déficit 2013	- 44 771.92 €
Déficit 2014	- 4 557.72 €
Restes à réaliser dépenses	- 4 350.00 €
Restes à réaliser recettes	+ 39 065.00 €
Déficit global de clôture 2014	- 14 614.64 €

Considérant le déficit global d'investissement, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter les sommes de :**

- **14 614.64 € au 1068 pour combler le déficit d'investissement 2014**
- **42 794.55 € au R 002** en excédent de fonctionnement reporté pour la section de fonctionnement du budget primitif 2015

BUDGETS PRIMITIFS 2015

COMMUNE

Chaque conseiller reçoit un exemplaire du document préparatoire, qui avait été préparé auparavant par Le Maire et les Adjoints et la commission finances

Le Maire présente le budget par chapitre.

Après plusieurs modifications apportées avec l'aide du Trésorier, le budget communal est équilibré en recettes et dépenses à :

Section de fonctionnement : 305 417 euros

Section d'investissement : 293 380 euros avec pour principales dépenses envisagées :

Accessibilité du bâtiment mairie :	40 000 €
Travaux routiers :	10 000 €
Défense incendie crêt joli :	15 000 €

Aménagements divers téléskis :	34 000 €
Suite travaux clocher :	115 000 €
Solde PLU :	6 000 €

Le budget étant voté au chapitre 21, ces programmes de travaux peuvent être modifiés en cours d'année.

Devant l'impossibilité d'équilibrer le budget assainissement, une subvention de 10 614.00 euros sera versée du budget commune sur le budget assainissement

Le budget primitif commune 2015 est voté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT

Chaque conseiller reçoit un exemplaire du document préparatoire

Le Maire présente le budget par chapitre,

Après plusieurs modifications apportées avec l'aide du Trésorier, le budget assainissement est équilibré en recettes et dépenses à :

Section de fonctionnement : 115 545 €

Section d'investissement : 87 712 € avec pour principales dépenses des travaux déjà engagés et réalisés pour certains, à savoir :

- mise en place d'un débitmètre	4 790 €
- remplacement de la télésurveillance et pose d'une sonde :	8 710 €
- remise en état de l'armoire électrique de commande de la GDD	4 301 €

Le budget primitif assainissement 2015 est voté à l'unanimité